

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement
de l'école Louis-Cyr
le mardi 26 avril 2022 à 18 h 30
à la cafétéria

Étaient présents :

Membres de la direction :

M. Éric Sansfaçon, directeur

Membres parents :

Mme Annie Boulianne

Mme Élyse Boyer, membre substitut

Mme Margo Caron, membre substitut

Mme Annie Lapré

Mme Mélissa Lavigueur

Mme Laurence Tremblay

Membres du personnel :

M. Denis Beaudoin

Mme Audrey Benoit

Mme Pierrette Boudrias

Mme Andrée-Anne Charron

Mme Kathleen Tremblay

Étudiants

Jean-Christophe Landry

Zachary Sanche

Étaient absents :

Mme Chantal Labrie

Mme Sylvianne Deslandes

M. Jean-Claude Guérin

Mme Christine St-Jean

1. **Mot de bienvenue**

Ouverture de l'assemblée à 18 h 35. Mme Boulianne souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

(CÉ 260422-28)

M. Sansfaçon présente l'ordre du jour. M. Sansfaçon fait l'ajout des points suivants : 15.1 « Stationnement de l'aréna », 15.2 « Terrain de tennis » et 15.3 « Sorties scolaires et autorisations parentales ». Mme Boyer, secondée par M. Landry, propose l'adoption de l'ordre du jour modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Parole du public

Aucun public n'est présent à la rencontre.

4. Adoption du procès-verbal du 22 mars 2022 et suivis

(CÉ 260422-29)

M. Sansfaçon fait la lecture du procès-verbal du 22 mars dernier et fait un retour sur les différents points abordés lors de la dernière rencontre. Une nouvelle salle doit être trouvée pour le bal des finissants. Il y a présentement deux possibilités, l'une à St-Jean et l'autre à Ste-Catherine. Les élèves du comité du bal de finissants procéderont au choix demain lors de leur rencontre. Concernant la sortie d'art mural urbain qui a eu lieu aujourd'hui le 26 avril 2022 pour les élèves de 4^e et 5^e secondaires, on note que près de la moitié des élèves étaient absents. Il en était de même pour les cours qui avaient lieu pour ceux qui n'avaient pas l'option d'arts plastiques. Toutefois, les élèves ayant participé à la sortie ont aimé leur expérience et leur comportement était irréprochable. Pour ce qui est de la Guignolée des poussins, il y a eu peu de participation de la part des élèves. La consultation des élèves par sondage a bel et bien été effectuée et les résultats seront compilés et analysés la semaine prochaine. Quant au code de vie, le travail se poursuit et le CPE doit l'approuver à sa prochaine rencontre. Finalement, les élèves concernés ont été informés de la mise en place d'une toilette non-genrée dans l'école. Mme Boudrias, appuyée par Mme Lapré, propose l'adoption du procès-verbal du 22 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi COVID

Le centre de services scolaire a envoyé aujourd'hui un courriel résumant toutes les informations à jour concernant la covid. La semaine passée a eu lieu la dernière distribution d'autotests. Au retour de Pâques, on a noté une légère montée des absences en raison des cas de covid tant chez les élèves que chez les enseignants. Dans le cas où un élève serait positif à la covid-19 lors d'un examen ministériel, le parent doit confirmer son résultat par courriel à l'école. Ensuite, l'élève sera admissible à la période de reprise d'examen du ministère.

6. Activités étudiantes :

(CÉ 260422-30)

6.1 Course Terry Fox

Le 19 mai aura lieu la course Terry Fox. Elle débutera à la 1^{re} période avec la course de 5 km pour les élèves qui désirent courir une plus longue distance. Ensuite, les périodes 2 et 3 seront consacrées à une course de 2 km pour les autres élèves de l'école selon l'horaire associé à leur niveau. Les cours réguliers auront lieu à la 4^e période.

6.2 Visite des quartiers de Montréal

Le 5 mai aura lieu une sortie pour les trois groupes de GADP dans les différents quartiers de Montréal. Le coût total s'élève à 957,63\$ et celui-ci comprend le diner et le transport.

Mme Lavigueur, appuyée par Mme Tremblay, propose l'adoption de l'ensemble des activités présentées ainsi que les coûts qui s'y rapportent, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. **Session d'examen 2021-2022**

Aucune session d'examen n'aura lieu cette année. Seuls les examens ministériels seront bloqués à l'horaire. Pour les autres évaluations, elles auront lieu à même les cours des enseignants. La journée du 16 juin sera dédiée à des olympiades dans le cadre du cours d'éducation physique des élèves. Cette journée sera annulée en cas de pluie et des cours réguliers se dérouleront si tel est le cas. Les 22 et 23 juin seront des journées consacrées aux reprises d'évaluations. Mme Boudrias, appuyée par Mme Lavigueur, propose l'adoption de l'absence de session d'examen 2021-2022.

8. **Reconnaissance bénévoles municipalité**

La municipalité de Napierville offre 5 places à une soirée spectacle au centre communautaire le 6 mai prochain pour souligner le bénévolat des parents du conseil d'établissement. Une deuxième soirée consacrée aux bénévoles est organisée par le centre de services scolaire ce 25 mai à 19 h. Celle-ci se déroulera virtuellement et les personnes souhaitant y participer n'auront qu'à cliquer sur le lien envoyé par courriel.

9. **Budget initial 2022-2023 à venir**

Lors de la prochaine rencontre, M. Sansfaçon présentera le budget pour l'an prochain.

10. **Code de vie 2022-2023 à venir**

Lors de la prochaine rencontre, M. Sansfaçon présentera code de vie pour l'an prochain.

11. **Normes et modalités 2022-2023 à venir**

Lors de la prochaine rencontre, M. Sansfaçon présentera les normes et modalités pour l'an prochain.

12. **Processus de sélection profil multisport (2022-2023)**

Lors de la prochaine rencontre, M. Sansfaçon présentera le processus de sélection du profil multisport pour l'an prochain.

13. Parole du délégué au comité de parents

M. Guérin transmet le message selon lequel une conférence virtuelle de Bruno Landry aura lieu le 4 mai prochain à 19 h.

14. Parole du représentant de la communauté

Mme Labrie est absente à la rencontre.

15. Varia**15.1 Stationnement de l'aréna**

Mme Lapré demande si des suggestions ont été proposées pour régler le problème de vitesse de voiture des élèves dans le stationnement de l'aréna. M. Sansfaçon mentionne que la seule solution envisagée pour le moment est de bannir l'accès au stationnement de l'aréna pour les élèves si la situation ne se règle pas. On propose de procéder à l'installation de bosses de ralentissement et de demander la collaboration des policiers. M. Sansfaçon fera le suivi pour ces demandes.

15.2 Terrain de tennis

On demande une mise à jour concernant le terrain de tennis de l'école qui est désuet. Bien que celui-ci appartienne au centre de services scolaire, c'est la ville qui est chargée d'en faire l'entretien. Aucun budget n'est prévu par le CSS pour le refaire pour le moment.

15.3 Sorties scolaires et autorisations parentales

Il semblerait que plusieurs sorties scolaires ont eu lieu depuis le début de l'année scolaire sans que les parents ne reçoivent de papier pour fournir l'autorisation parentale. Puisque le coupon-réponse est obligatoire pour les sorties, M. Sansfaçon assurera le suivi auprès des enseignants qui organisent les sorties scolaires.

17. Levée de l'assemblée

(CE 260422-30)

Jean-Christophe Landry propose la levée de l'assemblée à 19 h 35.



Annie Boulianne
Présidente

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Eric Sansfaçon
Directeur

Adopté : Le mardi 31 mai 2022